

Ville de Monthey  
Chancellerie  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99  
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

## **Demande de modification des locaux d'un établissement public**

### **Mise à l'enquête publique**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Laurent WOEFFRAY, domicilié à Monthey, lui a adressé une requête tendant à modifier l'aménagement intérieur des locaux dans l'immeuble mentionné ci-après, soit :

Locaux et emplacements	:	Café avec boulangerie-pâtisserie, sis sur la parcelle N° 26, folio 1, au lieu-dit "Quartier Vignette"
Adresse	:	Rue de l'Eglise 4
Enseigne	:	"LE CYGNE BLANC"
Prestations	:	service boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, avec petite restauration, lié à un café avec boulangerie-pâtisserie
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Mardi au samedi : 06 h.00 à 21 h.00 Dimanche : 06 h.00 à 14 h.00 Lundi : fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 16 novembre 2015.

Monthey, le 16 octobre 2015

L'Administration communale